

RENNES METROPOLE
SHEMA METROPLITAIN DE
DEVELOPPEMENT DE
L'ECONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE



www.rennes-metropole.fr

METROPOLE
vivre en intelligence
Rennes

RENNES METROPOLE

ECONOMIE
SOCIALE
ET
SOLIDAIRE



www.rennes-metropole.fr

METROPOLE
vivre en intelligence
Rennes

« L'Economie Sociale et Solidaire est un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé qui remplissent les conditions suivantes :

- ▶ Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices
- ▶ Une gouvernance démocratique
- ▶ Une gestion conforme à 2 principes :
 1. des bénéfices dédiés prioritairement au maintien ou au développement de l'activité
 2. L'impartageabilité des réserves »

Cet article 1 de la loi 2014-856 du 31 Juillet 2014 relative à l'ESS innove en clôturant le débat opposant les statuts aux objectifs ...

« L'ESS, c'est l'économie du faire ensemble,
l'économie de l'innovation sociale. »

« Il est faux d'opposer
l'ESS au secteur
marchand,
tout comme il est faux
de la réduire à l'action
sociale au travers des
structures de l'Insertion
par l'Activité
Économique »

« L'ESS porte le modèle d'une
économie basée sur les besoins
des territoires, la coopération et
l'innovation comme leviers pour
créer de nouvelles activités et de
nouveaux emplois et, dans le
même temps, répondre aux
enjeux d'amélioration de la qualité
de l'emploi. »

*Extraits de la contribution de Réso Solidaire à l'actualisation du projet
Communautaire – Juillet 2012*

- ▶ Économique : Soutenir la capacité de développement d'activités et d'emplois dans des secteurs prioritaires : habitat, service aux personnes, commerce équitable, éco-activités
- ▶ De Cohésion sociale et territoriale : Mobiliser les énergies face aux inégalités sociales et spatiales
- ▶ Environnemental : préserver nos ressources et notre écosystème
- ▶ Démocratique : Accompagner l'engagement de la société civile dans la définition de réponses adaptées à ses besoins actuels et futurs

L'ESS, sur le territoire de Rennes Métropole, ce sont :

▶ 1599 entreprises employant 26 577 salariés

▶ qui représentent 13,88 % des entreprises
 12,74 % des emplois

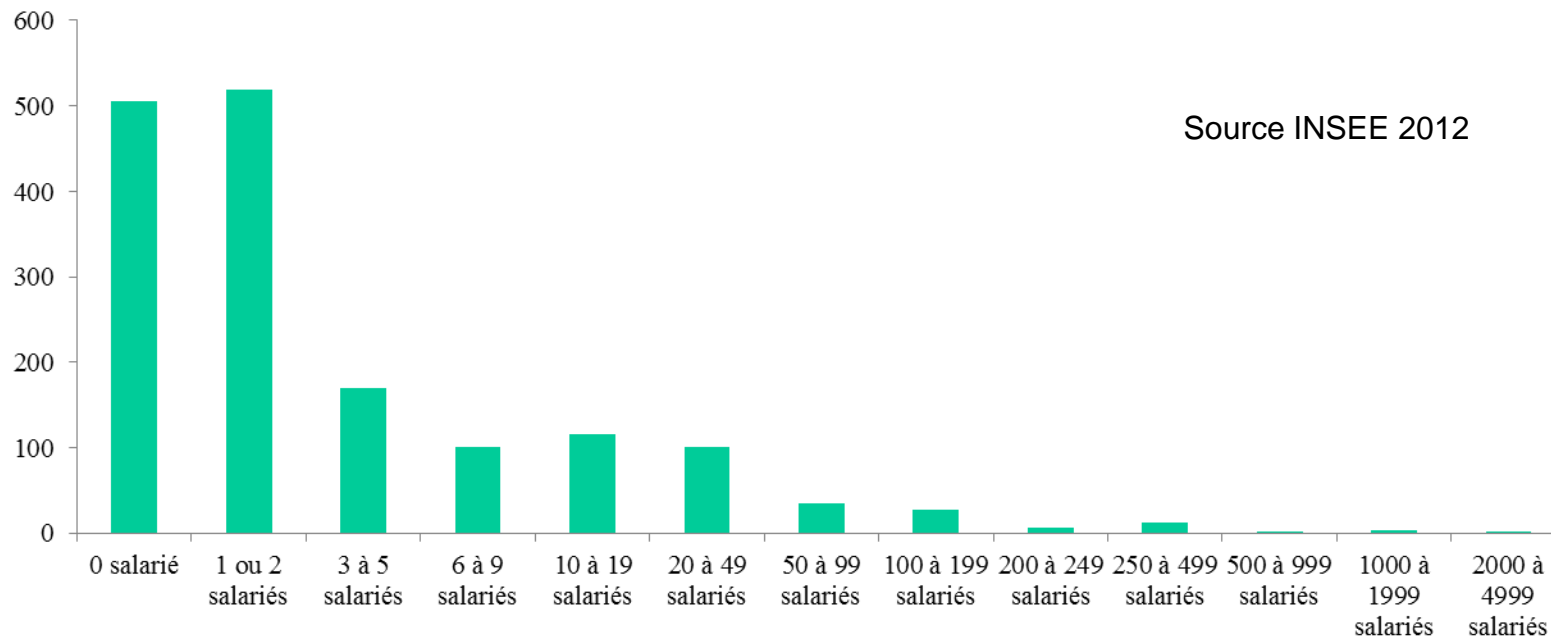
Source INSEE 2012

Une croissance de l'emploi de +2 % en 2012 sur le territoire de Rennes Métropole.

Source ORESS 2014

L'ESS, sur le territoire de Rennes Métropole, ce sont :

Des entreprises de petite taille :



Répartition des entreprises de l'ESS en fonction du nombre de salariés

L'ESS, sur le territoire de Rennes Métropole, ce sont :

Des entreprises qui interviennent majoritairement dans le secteur des services (91%) :

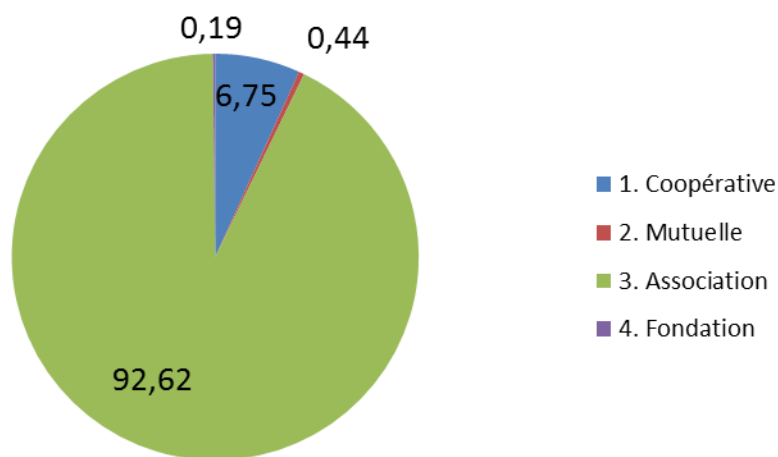


Répartition des entreprises de l'ESS en fonction de leur secteur d'activité (%)

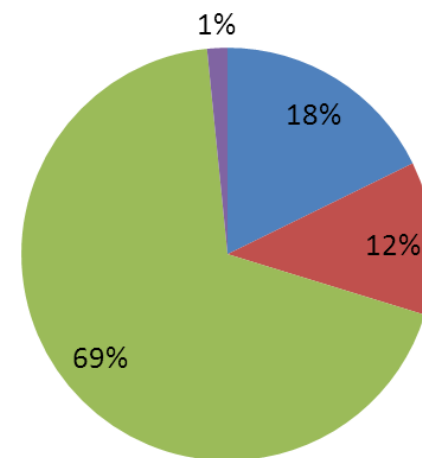
Source INSEE 2012

L'ESS, sur le territoire de Rennes Métropole, c'est :

Le poids des associations dans le secteur de l'ESS



Répartition des entreprises de l'ESS en fonction de leur statut (%)



Répartition des effectifs en fonction du statut des entreprises employeuses (%)

Source INSEE 2012

L'ESS sur le territoire de Rennes Métropole ce sont des structures spécifiques de représentation et d'accompagnement des porteurs de projets :

- 1/ Capter des idées identifier des porteurs de projets : Chambre Régionale de l'ESS (CRESS), Pôle de développement de l'ESS du Pays de Rennes (Réso Solidaire)...
- 2/ Amorcer les projets coopératifs : Union Régionale des SCOP...
- 3/ Héberger les projets : Réso Solidaire, Elan créateur, Oxalys...
- 4/ Accompagner techniquement les porteurs de projets : Union Régionale des SCOP, Reso Solidaire...
- 5/ Financer les projets : Bretagne Active, Les Cigales, Adie, Presol...
- 6/ Former les professionnels :

L'implication de Rennes Métropole en matière d'ESS, c'est un soutien financier à de nombreux acteurs et projets :

▶ Indirect, via les politiques sectorielles :

- 656 000€ de soutien aux structures de l'Insertion par l'activité Économique

▶ Indirect, via une commande publique conçue comme un levier de promotion des structures de l'I.A.E

- > 189 000 heures d'insertion (soit près de 55 ETP d'un an) générées grâce aux marchés de Rennes Métropole en 2 ans. (source ABC Clause 2012-2013)

▶ Direct, via la politique de développement économique :

- 50 000 € de soutien au Pôle de l'ESS porté par Réso Solidaire
- 5 000 € de soutien à l'hébergement des entreprises (Cap Kennedy - Elan créateur)
- 5 000 € de soutien à PEKEA

Source CA 2013 - Pour mémoire budget développement économique : fonctionnement 3750 000€ et investissement 1950 000€

C'est aussi :

- Une présence au sein du Codespar
- Une participation au RTES (Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire)
- Une participation au CCESS35

Affirmer la stratégie de Rennes Métropole en faveur de l'ESS, dans le cadre de la stratégie de développement économique globale, pour :

- ▶ Contribuer à la création d'emplois et d'activités dans le secteur de l'ESS
- ▶ Structurer les initiatives afin d'élargir leur influence (*initiatives de la collectivité et celles qu'elle accompagne*)
- ▶ Donner de la visibilité à l'ESS sur le territoire
- ▶ Contribuer à l'animation des échanges et à la promotion de dynamiques d'innovation entre les acteurs du territoire
 - Articuler l'intervention de Rennes Métropole avec les autres politiques publiques de soutien à l'ESS déployées sur le territoire
 - Décloisonner les actions entre l'économie classique et l'ESS

Le schéma de développement de l'ESS sur la Métropole : une déclinaison du projet de territoire inscrite dans la stratégie de développement économique

► Socle des valeurs collectives du projet communautaire :

- Solidarité
- Qualité
- Identité
- Innovation
- Anticipation

► Ambition de la stratégie économique métropolitaine :

Relever le défi de l'emploi pour tous et de la cohésion sociale à travers une stratégie qui ambitionne de faire figurer Rennes Métropole parmi les cités européennes innovantes, durables, attentives à l'intégration et à la qualité de vie de ses habitants.

Un schéma de développement de l'ESS sur la Métropole : une déclinaison du projet de territoire inscrite dans la stratégie de développement économique

▶ 4 axes prioritaires de la stratégie de développement économique

- Entrepreneuriat et performance des entreprises
- Innovation productive
- International
- Intelligence territoriale

▶ Des actions spécifiques à l'ESS pour répondre à ces objectifs prioritaires

Objectifs stratégiques

- ▶ Développer et organiser les conditions de développement pour les entreprises du territoire, des start up aux grands comptes : permettre la création de valeur et d'emploi
- ▶ Anticiper et accompagner les mutations du tissu productif vers les nouveaux marchés (éco-activités et santé nutrition notamment) : adapter les compétences, favoriser la transmission d'entreprises et l'essaimage
- ▶ Constituer une offre territoriale foncière et immobilière, publique ou privée, en phase avec les évolutions du marché. A cet égard, rennes métropole assume une responsabilité particulière en production directe et coordination stratégique

Axe stratégique 1 : Entrepreneuriat et performance des entreprises

Exemple d'actions existantes

Pépinière de Réso Solidaire
Atout Clauses

Exemples d'actions nouvelles

- Projet « QUADRI » (un immeuble pour l'ESS)
- Les Coopératives jeunesse de Service
- L'épargne solidaire à l'appui du financement des entreprises, les Cigales, le crowd-funding
- Startijenn, incubateur d'entreprises en ESS
- Schéma de développement des achats socialement responsables

Exemple d'action significative : Accompagner la mise en place de STARTIJENN

Objectifs stratégiques :

- Développer et organiser les conditions de croissance pour les entreprises du territoire
- Constituer une offre territoriale foncière et immobilière en phase avec les évolutions du marché

Objectifs opérationnels :

- Structurer les moyens du territoire pour créer un environnement favorable aux entreprises
- Accompagner le développement des TPE et PME

Contenu de l'action

- *Soutien à l'émergence de projets :*

- Augmentation des moyens affectés à Reso-Solidaire
- Création d'un incubateur d'innovation sociale (Startijenn)
- Lancement d'un appel à projets porté par Rennes Métropole pour identifier les initiatives qui pourraient rejoindre l'incubateur

- **Accompagnement des porteurs de projets aux différentes étapes**

- **Rôle d'ensemblier de Reso-Solidaire pour**

- Donner aux porteurs de projets une meilleure lisibilité des ressources disponibles (financements, locaux...)
- Orienter vers les bons acteurs au bon moment

Calendrier et moyens affectés

- Étude de faisabilité : premier trimestre 2015
- Budget :
 - 38 200 € pour l'étude de préfiguration
 - 48 800 € Convention avec Reso-Solidaire



Objectifs stratégiques

- ▶ Transformer le potentiel d'innovation du territoire en richesse (emplois, entreprises...) en misant sur les filières d'avenir et en s'appuyant sur les compétences du territoire (enseignement supérieur et numérique)
- ▶ S'affirmer comme un living lab, une terre d'expérimentation et de démonstration pour la recherche et les entreprises

Axe stratégique 2 : Innovation productive

Exemples d'actions nouvelles

Bonus pour les entreprises de l'ESS dans le cadre du fonds de financement des expérimentations Rennes Lab

Exemple d'action significative : Créer un PTCE

Objectifs stratégiques:

Transformer le potentiel d'innovation du territoire en richesse (emplois, entreprises...) en misant sur les filières d'avenir et en s'appuyant sur les compétences du territoire (enseignement supérieur et numérique)

Objectifs opérationnels:

Structurer l'écosystème local de l'innovation

Calendrier et moyens affectés:

-2015 construire le projet et préparer la réponse à l'appel à projet de l'Etat
-1 ETP nécessaire à la structuration du projet
-30 000 € AMO

Construire un **pôle de coopération pour l'ESS et les éco-activités**, qui rassemble entreprises, plateformes technologiques, structures d'accompagnement...

Parmi ses axes prioritaires de développement : la construction durable

- Construire un pôle d'innovation et de fabrication de produits dans le secteur de la construction et de la rénovation en regroupant des professionnels de la filière bois et des industriels impliqués dans le déploiement de solutions innovantes dans le secteur du bâtiment.
- Accompagner les mutations industrielles à l'œuvre sur le territoire de Rennes Métropole en reclassant les salariés touchés par la perte de leur emploi et en développant des activités fortement ancrées localement. Cet ancrage repose sur l'implication d'ETI locales porteuses d'initiatives et sur la proximité d'un marché dynamique dans le secteur de la construction
- Ce regroupement géographique et le développement des coopérations entre les acteurs présentent différents avantages :
 - ✓ Mutualisation des compétences, des ressources et des moyens (nouveaux modèles organisationnels ?)
 - ✓ Croissance de l'activité grâce aux synergies inter-entreprises
 - ✓ Organisation de la production dans une logique d'écologie industrielle voire d'économie circulaire
 - ✓ Contribution à la structuration de la filière construction bois et à une vitrine des savoir-faire et compétences industrielles
 - ✓ Sécurisation des parcours socio-professionnels des salariés (formation continue, accès à l'emploi...)
 - ✓ Innovation (matériaux bio-sourcés, nouveaux process...)
 - ✓ Constitution d'une offre globale



Objectifs stratégiques

- ▶ Doter le territoire d'une offre conforme aux standards internationaux en termes d'infrastructures, d'immobilier et d'équipement mais aussi en matière d'événement et de marketing
- ▶ Accompagner le développement des entreprises à l'international par des services dédiés

Axe stratégique 3 : International

Exemple d'actions existantes

Job town
CJS

Exemples d'actions nouvelles

- Échange de pratiques avec nos homologues à l'étranger
- Faire de Rennes Métropole un « territoire de commerce équitable »

Exemple d'action significative : Echange de bonnes pratiques avec le Quebec

Objectifs stratégiques :

Projets visant le partage d'expertise, la confrontation des approches et la transmission de connaissances ou de bonnes pratiques.

Objectifs opérationnels :

- Mobiliser les acteurs des quartiers défavorisés (associations et entreprises) pour organiser l'accueil des québécois (définition de contenus à valoriser, de questionnements à formuler, ...
- Initier de nouveaux projets localement

Contenu de l'action : Participation au projet porté par la Ville de Rennes et la Ville de Longueuil en réponse à l'appel à projets du Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée. Échange sur le thème « *entreprenariat collectif et clauses sociales : des leviers de développement pour les quartiers dévalorisés* »

Calendrier et moyens affectés :

Projet déposé en septembre 2014

Réponse attendue : Mars 2015

Délégations 2^{ème} semestre 2015

Budget : contribution (à définir) au transport d'une délégation d'acteurs vers le Québec. Mobilisation pour l'accueil de la délégation québécoise.



Objectifs stratégiques

- ▶ Affirmer le mode de faire collaboratif rennais et son système partenarial comme levier d'émergence des projets et renforcer la capacité d'anticipation et d'expertise du territoire
- ▶ Améliorer la notoriété et l'attractivité de Rennes Métropole en valorisant les atouts et réussites du territoire

Axe stratégique 4 : Intelligence territoriale

Exemple d'actions existantes

Atout Clauses (guichet unique multipartenarial)

Exemples d'actions nouvelles

- Participation à l'observatoire régional de l'ESS
 - Elaborer un référentiel « économie durable et solidaire »
- Favoriser la RSE à travers la commande publique
- Participer au comité consultatif ESS

Exemple d'action significative : promotion de l'ESS

Objectifs stratégiques

- Améliorer la notoriété et l'attractivité de Rennes Métropole ; valoriser les atouts et réussites du territoire
- Renforcer la gouvernance économique collaborative de Rennes Métropole

Objectifs opérationnels

- Mettre en place une politique de Marketing territorial d'ensemble

Contenu de l'action : Plan de communication global pour sensibiliser les acteurs du territoire

- Campagne de promotion utilisant les médias institutionnels
- Soutien au mois de l'ESS

Calendrier et moyens affectés :




Les leviers mobilisables par Rennes Métropole

- Financier : Évolution des dispositifs existants pour intégrer notamment des bonifications et des budgets spécifiques à l'ESS
- Ingénierie : Évolution des conventions d'objectifs et de moyens qui lient Rennes Métropole aux partenaires du territoire et nouvelles conventions
- Humains : l'accompagnement ou le pilotage des actions structurantes nécessite de mobiliser un ETP

Le mode d'action

- Priorisation des actions en fonction de leur impact (emploi, visibilité de l'ESS...) et de leur faisabilité
- Évaluation prévue dès le lancement des actions
- Réflexion partagée avec les acteurs du territoire, les collectivités, l'Etat





www.rennes-metropole.fr



www.rennes-metropole.fr

MET **R**OPOLE
vivre en intelligence **rennes**